

Etang de Riffataire

Étang dédié à la pêche. L'accès au plan d'eau n'est autorisé qu'aux titulaire d'une carte spéciale.

Contrôle assuré par un surveillant de pêche.

Interdictions : Pêche avec leurres artificiels, amorçage à la fusée, marche dans l'eau, utilisation d'une embarcation, amorçage à l'asticot, baignade et canotage

Points de vente : Mairie de Neuvic-Entier et Bar Mme Rougier à La Pierre de Neuvic

Coordonnées

87130

Neuvic-Entier

[05 55 69 31 13](tel:0555693113)

Infos pratiques

Limitations des prises journalières :

- Truites : 6
- Carpes de - de 40 cm : 1 (Les carpes de + de 40 cm sont obligatoirement remises à l'eau)
- Brochet : 1 /jour (+ 60 cm)
- Ecrevisses : 5 balances

Horaires d'ouverture

- Du 13 janvier au 31 décembre (de 7h au coucher du soleil).
- Fermé le 30 mars, le 13 avril, le 27 avril, le 18 mai, le 1er juin, le 15 juin et le 29 juin

Tarifs

3 lignes autorisées

- Journalière : 6 € (5 € résidents de Neuvic)
- Annuelle : 60 € (50 € résidents de Neuvic)
- Enfants (-12) : gratuit (Ils doivent être accompagnés d'un pêcheur possédant une carte payante)